

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	13-Etudes slaves et baltes
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire, civilisation et langue russes
Job profile :	The candidate is expected to teach courses in Russian language and contemporary history of Russia and its neighbouring countries at Bachelor's and Master's level in the department of Slavic studies. He/she will be responsible for the Bachelor programme in Russian studies.
Research fields EURAXESS :	Cultural studies Russian studies
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	Gestionnaire RH 0557124417
N° de Fax :	0557122117
Email :	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPT DES ETUDES SLAVES
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	202224142A (202224142A) - UR 24142 - Plurielles Langues, littératures, civilisation
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024
POSTE N° 0422

Nature de l'emploi	Maître.sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26-I-1
Spécificité du poste	Histoire, civilisation et langue russes
Section CNU	13 - Etudes slaves et baltes
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et civilisations – Département des études slaves – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	The candidate is expected to teach courses in Russian language and contemporary history of Russia and its neighbouring countries at Bachelor's and Master's level in the department of Slavic studies. He/she will be responsible for the Bachelor programme in Russian studies.
Euraxess research fields	113 Russian studies
Enseignement	<p>L'enseignant.e chercheur/se recruté.e devra manifester une certaine polyvalence. Il/elle sera amené.e à dispenser principalement des cours d'histoire et de civilisation portant sur la Russie et l'aire slave, ainsi que des cours de langue russe et de traduction en Licence LLCER Russe trilingue, en Licence LEA Anglais-Russe, ainsi qu'en Master LLCER études slaves : Monde Est-européen, Master Langues, Affaires, Interculturalité (LAI) et Master Commerce International des Pays Emergents (CIPE).</p> <p>Les candidatures des titulaires des concours d'enseignement (CAPES ou agrégation de russe) seront appréciées.</p>

<p>Recherche</p>	<p>UR 24142 Plurielles : langues, littératures, civilisations https://plurielles.u-bordeaux-montaigne.fr/equipes</p> <p>Rattaché.e à l'UR Plurielles, l'enseignant.e chercheur/se contribuera à la consolidation du « Centre d'études slaves » (https://plurielles.u-bordeaux-montaigne.fr/equipes-internes/centre-d-etudes-slaves), un pôle de recherche sur le monde est-européen à l'UBM, et participera aux thèmes transversaux de l'UR : « Patrimoine, éducation, construction des identités » et « Traduction, plurilinguisme, cosmopolitisme ». Des recherches sur des thématiques émergentes (études postcoloniales, études migratoires, études de genre, l'historiographie de la Russie et de l'espace est-européen, culture hypercontemporaine, etc.) seront particulièrement appréciées.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Responsabilité de la Licence LLCER Russe trilingue</p> <p>Directions d'études L1 + L2</p> <p>Responsabilité de programmes de mobilité internationale</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Co-directrice d'unité PLURIELLES : Florence Boulerie Florence.Boulerie@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>UFR Langues et Civilisations :</p> <p>Directrice : Ana Stulic ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directeur adjoint : Nicolas Guilliot nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u></p>

	<p>ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^[1]_(SEP) Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on</p>

	<p>attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.</p>
--	--